

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 27 septembre 2022**

Le mardi 27.09.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, Mme MOREEL Valérie, M. XILLO Michel, Mme MANZON Sabine, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie, Mme LOUGE Monique.

Représentés : M. NAPOLI François (par M. DELMAS), Mme AUREL Josie (Mme MOREL CAYE), Mme BRIEZ Dominique (par Mme MANZON), M. BOURBON Philippe (par M. XILLO), M. PEEL Laurent (par M. LOQUET).

Excusée : Mme GARCIA Hélène

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme BOULAY Dominique

Délibération n° 107-2022.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour le fonctionnement du RASED au titre de l'année 2022.

M. BEN AÏOUN, conseiller municipal délégué, rappelle que la Commune assure le fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) en assumant les charges à caractère général liées à son activité.

Il rappelle que les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées, pédagogiques ou rééducatives, aux élèves des écoles maternelles et élémentaires en difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **sollicite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'attribution d'une subvention, la plus élevée possible, pour le fonctionnement du RASED** qui est intervenu sur les écoles maternelles et élémentaires de Grenade (cf bilan d'activité de l'année scolaire 2021-2022 établi Mme KNIQUA, Psychologue de l'Education Nationale, en annexe).

Le Secrétaire,
Dominique Boulay



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220927-107-2022-DE
Date de télétransmission : 29/09/2022
Date de réception préfecture : 29/09/2022

Mélanie KNIOUA
Psychologue de l'Education Nationale
Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés
Ecole J-C GOUZE
Rue du Port Haut
31330 Grenade
raised-hg23.grenade@ac-toulouse.fr

à l'attention de Mr le Maire

à Grenade le 30/06/2022

Objet : Bilan d'activité du Rased de l'année scolaire 2021/2022

Mon intervention a commencé en octobre 2021 de façon d'abord ponctuelle sur ce secteur. Puis, j'ai officiellement pris le relai de ma collègue Mme Chanteux, qui est partie en retraite, au mois de janvier 2022. Mon activité a couvert un effectif total de 1446 élèves répartis dans 53 classes.

Afin de pouvoir assurer les missions du psychologues dans l'accompagnement des élèves en difficultés scolaires dans le cadre du Rased, différents outils et moyens ont été mis en œuvres, telles que des observations en classes, la réalisation d'évaluations psychologiques, des entretiens familiaux et/ou individuels avec les enfants, la participation à des réunions d'équipes éducatives et de suivis de la scolarisation d'élèves en situations de handicap, ainsi que des temps d'échanges et de réunions avec les partenaires, professionnels enseignants et de l'équipe du Rased.

Ce bilan vous permet de faire état de notre fonctionnement auprès du conseil général afin de toucher la subvention Rased prévue pour financer notre activité sur le terrain.

En vous remerciant de votre présence auprès des élèves en difficultés au sein de votre commune,

Cordialement,

Mélanie KNIOUA

Accusé de réception en préfecture
031-213102320-20220927-107-2022-DE
Date de télétransmission : 29/09/2022
Date de réception préfecture : 29/09/2022